



AMBASSADE DE SUISSE
EN NORVÈGE

OSLO, le 17 mars 1967

Drammensveien 6
Téléphone 41.70.17

Réf.: 643.30 - A/ew

Monsieur l'Ambassadeur Pierre Micheli
Secrétaire Général du Département
politique fédéral

B e r n e

Monsieur le Secrétaire Général du Département,

Veillez me permettre de soumettre à votre bienveillante attention la question que voici:

Comme M. le Conseiller National Walter Bringolf, Président de la Ville de Schaffhouse, a eu l'occasion de vous en entretenir l'an passé, avec le Professeur W.U. Guyan, Directeur du Musée "zu Allerheiligen", il a l'intention d'organiser à Schaffhouse une exposition d'oeuvres de Munch dont l'ouverture est maintenant envisagée pour le début d'octobre prochain. Ces deux Messieurs m'ont tout récemment fait savoir qu'ils arriveront à Oslo le 9 avril prochain, Monsieur Bringolf prévoyant de repartir le 13 avril, tandis que le Professeur Guyan prolongera sa visite de quelques jours. Il s'agit pour eux de mettre définitivement au point les arrangements déjà discutés avec les autorités et les musées norvégiens qui leur prêteront des tableaux, ainsi que d'obtenir quelques toiles appartenant à des particuliers. D'autres oeuvres de Munch provenant de collections suisses, allemandes, autrichiennes, etc. leur ont apparemment été promises, de sorte que cette exposition sera d'une certaine envergure.

J'ai fait de mon mieux bien entendu pour soutenir ces efforts depuis le printemps 1965.

./.



- 2 -

La question qui se pose est maintenant la suivante : depuis plus d'un an Monsieur Bringolf songe à inviter le Roi de Norvège à ouvrir cette exposition. Il m'a dit en avoir parlé à M. le Chef du Département ainsi qu'à plusieurs autres Conseillers fédéraux qu'il a trouvés favorables à son idée et prêts à recevoir le Souverain si ce dernier accepte l'invitation de Schaffhouse et désire faire à cette occasion une visite en Suisse, que ce soit à titre privé ou officiel.

Solliciter une audience auprès du Roi exige qu'on s'y prenne au moins une dizaine de jours à l'avance selon les usages de la Cour. Auparavant, il faut passer par le Protocole du Ministère des affaires étrangères et exposer également au Chef du Cabinet civil de Sa Majesté l'objet de l'entrevue souhaitée par M. le Conseiller National Bringolf.

Il va sans dire que je ferai bien volontiers ces démarches. Mais il est nécessaire que je sache auparavant si le projet a l'assentiment des autorités fédérales et si celles-ci envisagent le cas échéant de recevoir officiellement le Roi Olav V à cette occasion, à supposer que ce dernier en exprime le voeu.

Du point de vue de nos relations avec la Norvège, ce projet mériterait semble-t-il d'être retenu en regard des visites officielles faites ces dernières années en Suisse par des hôtes de marque de Danemark et de Suède. Avant d'avoir approché les instances norvégiennes, il ne m'est cependant pas possible de vous renseigner sur l'accueil qui serait fait à nos sondages, ne serait-ce que parce que les engagements du Roi sont nombreux et souvent pris longtemps à l'avance.

./.

- 3 -

Puis-je vous prier de me faire parvenir les instructions nécessaires? Pour ce qui est de la date éventuellement à réserver au début d'octobre, si le Souverain acceptait cette invitation, elle ne pourrait sans doute se situer qu'après l'ouverture de la session du Storting le 2 octobre.

En vous remerciant d'avance des directives que vous voudrez bien me donner, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général du Département, avec les assurances de ma considération distinguée, celles de mon très respectueux dévouement.



(P-H. Aubaret)